

Chef de chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art

RNCP35082 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	231p
Formacode(s)	22024
Code(s) ROME	F1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2020
Date d'échéance	18/11/2025

Certificateur(s)

ASS GESTION CENTRE FORMATION CONTI FNTF · SIRET : 30343318900030

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Besoin en compétences du marché des Travaux Publics

Le certificat de Chef de chantier Constructions Industrielles et Ouvrages d'Art a été créé à la demande spécifique de la Profession et de la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Les ouvrages d'art et équipement industriel représentent 22 882 salariés en France sur un total de 241 514 personnes en 2018 soit 9,47 % de l'ensemble. Depuis 2018, la reprise dans le secteur des Travaux Publics se confirme, et les besoins de recrutements sont de retour et des pénuries de main d'œuvre commencent à émerger. Au niveau national, la principale contrainte de production n'est plus la faiblesse de la demande mais le manque de personnel. Si des disparités régionales persistent, cette pénurie de main d'œuvre n'épargne aucune spécialité. Au regard des besoins, les questions d'attractivité du secteur par la formation redevient un enjeu majeur pour la profession. Ainsi au regard du besoin en effectif et en formations certifiantes de Chef de chantiers, le renouvellement de cette certification s'avère nécessaire.

En concertation avec les entreprises de la Profession des Travaux Publics notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement, nous avons redéfini la fonction de Chef de chantier Constructions Industrielles et Ouvrages d'Art et donc les compétences visées par cette fonction selon les champs professionnelles d'aujourd'hui.

Les métiers et les emplois liés à ces travaux de génie civil nécessitent des compétences clés de chef de chantier maîtrisant les techniques de constructions en génie civil, et l'organisation matérielle et humaine du chantier, adossées à une gestion et un suivi rigoureux.

Contexte de l'examen de la certification

L'arrêté publié au JO du 5/8/2017 avait entériné le découpage du Titre à finalité professionnelle en 4 activités. Eu égard aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné cette configuration est modifiée. L'option retenue est celle d'une révision complète du titre à finalité professionnelle avec un découpage de 3 activités liées aux évolutions de l'emploi. Depuis 2017, la veille et l'écoute effectuées auprès du secteur des travaux publics et du conseil de perfectionnement mis en place pour cette demande de certification ont mis en évidence que l'encadrant des travaux, le chef de chantier, sont beaucoup plus impliqués dans la préparation du chantier ainsi que dans le suivi du chantier, avec une formalisation accrue induisant une forte augmentation des tâches administratives.

De même, suite à l'évolution organisationnelle des chantiers, la gestion des intervenants extérieurs au niveau de la production (recours à la sous-traitance et prestataires de service pour la réalisation des travaux de plus en plus

important) incombe à ces encadrants de chantier et est très présente dans le suivi de chantier qui devient une activité à part entière de son métier.

De plus, la mise en place de nouveaux process QSE (Qualité/Sécurité/Environnement) et l'intégration du numérique sur le chantier (logiciels de mesure, outils de suivi, visioconférence...) impactent les pratiques du chef de chantier qui introduit la prévention santé-sécurité-environnement et l'utilisation des outils informatisés dans toutes ses activités. Concernant la prévention santé et sécurité au travail, la FNTF a signé, en 2017, une Convention avec le ministère du Travail, la branche ATMP, l'INRS et l'OPPBTP pour mettre en place des actions d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, dont un socle commun de savoirs professionnels de prévention pour tout professionnel travaillant dans les Travaux Publics.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités types sont les suivantes :

1. Préparer la réalisation d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art
2. Diriger la production d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art
3. Réaliser le suivi d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences professionnelles attestées par activités sont les suivantes :

1. Préparer la réalisation d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art
 - Exploiter le planning de travaux de chantier
 - Prévoir et planifier les moyens et les besoins pour l'exécution du chantier
 - Définir les tâches d'exécution du chantier.
 - Etablir la planification des équipes, des approvisionnements et des sous-traitants.
2. Diriger la production d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art
 - Tracer des parties ouvrages du chantier et maintenir l'implantation en place
 - Faire appliquer les procédures et les délais d'exécution à ses équipes.
 - Assurer les contrôles qualitatifs et quantitatifs de la production.
3. Réaliser le suivi d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art
 - Suivre l'avancement des travaux, des consommations, des équipes
 - Clôturer le chantier

Deux compétences transversales sont attestées :

- Utiliser des outils bureautiques
- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Blocs de compétences

RNCP35082BC01 — Préparer un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art (CIOA)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter

le planning de travaux de chantier à partir de ce dernier en analysant l'enchaînement des tâches afin de définir des cycles pour optimiser les productions et repérer les étapes importantes du chantier qui ont un impact sur son bon déroulement.

- Prévoir

et planifier les moyens et les besoins pour l'exécution du chantier

par l'analyse des documents du marché, par des contrôles de mesures de quantités et la programmation des équipes et l'intervention des sous-traitants, des prestataires de service, dans le but de mettre en place un planning à rebours pour respecter le planning de production.

- Définir

les tâches d'exécution du chantier

suit le planning prévisionnel des travaux et le planning décisionnel, en élaborant la liste des procédures d'exécution propres au chantier et en participant à la rédaction des modes opératoires, pour la bonne réalisation des ouvrages.

- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de

protection de l'environnement

à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

- Utiliser des outils bureautiques

adaptés aux trois grandes catégories que sont : la production de texte (le traitement de texte), les tableurs et outils spécialisés de production (budget, rapport journalier,...) et les outils de communication (le courriel, un réseau intranet et internet), afin d'augmenter la traçabilité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exploiter le planning de travaux de chantier

Questionnaire individuel écrit (du type QROC et QCM) proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles (Epreuve « Préparation du travail » (4h))

Prévoir et planifier les moyens et les besoins pour l'exécution du chantier

Questionnaire individuel écrit (du type QROC et QCM) proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles (Epreuve « Etude analytique » (4h)) + Evaluation formative à partir de différentes descriptions de situations professionnelles, (nommée « Législation » 1h)

Définir les tâches d'exécution du chantier

Evaluation formative à partir de différentes descriptions de situations professionnelles (nommée « Réaliser des procédures d'exécution » 1h) + Entretien technique avec le jury

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Questionnaire individuel écrit (du type QROC et QCM) proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles (dans « Préparation du travail» 4h) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

(dans « Préparation du travail» 4h)

Utiliser des outils bureautiques

Questionnaire individuel écrit (du type QROC et QCM) proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles (dans « Préparation de chantier » 4h)

RNCP35082BC02 — Diriger la production d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art (CIOA)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Tracer

des parties d'ouvrages du chantier et maintenir l'implantation en place

à partir des plans d'exécution, en programmant les travaux de topographie extérieurs et en contrôlant les tracés réalisés, dans le but de localiser l'emprise des travaux et permettre aux équipes travaux de réaliser l'ouvrage.

- Faire

appliquer les procédures et les délais d'exécution à ses équipes

à partir du dossier technique du chantier, par la préparation quotidienne du travail de(s) équipe(s) travaux et par la transmission des méthodologies d'exécution définies et leur délais de mise en œuvre, à des fins de qualité et de conformité selon les demandes du client.

- Assurer

les contrôles qualitatifs et quantitatifs de la production

prévus dans les procédures d'exécution, par son respect au niveau qualité (Points de contrôle et Points d'arrêt) et au niveau des quantités produites et en rendant compte des résultats de ces contrôles aux services internes concernés et au client, pour la bonne exécution des travaux.

- Appliquer

les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

- Utiliser

des outils bureautiques

adaptés aux trois grandes catégories que sont : la production de texte (le traitement de texte), les tableurs et outils spécialisés de production (budget, rapport journalier,...) et les outils de communication (le courriel, un réseau intranet

et internet), afin d'augmenter la traçabilité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tracer des parties d'ouvrages du chantier et maintenir l'implantation en place

Evaluation en cours de formation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur plateau technique extérieur à partir d'un plan fourni, de consignes écrites et du matériel de topographie (« Topographie » durée 2h)

Faire appliquer les procédures et les délais d'exécution à ses équipes

Questionnaires écrits, proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles (Epreuve « Expression Française » (2h))

+ Evaluation formative d'une mise en situation professionnelle qui consiste en un entretien reconstitué (jeu de rôle) (nommée « Management » 30min) + Entretien technique avec le jury

Assurer les contrôles qualitatifs et quantitatifs de la production

Questionnaires écrits, proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec plans et de schémas de chantier (Epreuves « Métré » (4h) et « Technologie Génie Civil » (2h)) + Entretien technique avec le jury

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Evaluation formative d'une mise en situation professionnelle qui consiste en un entretien reconstitué (jeu de rôle) (dans « Management » 30 min) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Utiliser des outils bureautiques

Evaluation formative d'une mise en situation professionnelle reconstituée à partir d'un dossier de chantier et de consignes écrites portant sur l'utilisation d'Excel (dans Topographie » 2h)

RNCP35082BC03 — Réaliser le suivi d'un chantier de constructions industrielles et d'ouvrages d'art (CIOA)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Suivre

l'avancement des travaux, des consommations, des équipes, en analysant l'ensemble de ces paramètres physiques, afin d'alerter des dysfonctionnements au regard des objectifs fixés pour le chantier et mettre en place des mesures correctives validées par la hiérarchie.

- Clôturer le chantier

à l'achèvement de l'ouvrage, en participant au niveau des levées de réserves, et aux soldes des prestations des intervenants extérieurs, à l'élaboration du dossier d'intervention ultérieure à l'ouvrage pour le client, au bilan financier, soldes administratifs et retours d'expériences, afin de respecter les procédures administratives et de qualité de l'entreprise.

- Appliquer les règles de santé et

de sécurité et de protection de l'environnement

à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

- Utiliser des outils bureautiques

adaptés aux trois grandes catégories que sont : la production de texte (le traitement de texte), les tableurs et outils spécialisés de production (budget, rapport journalier,...) et les outils de communication (le courriel, un réseau intranet et internet), afin d'augmenter la traçabilité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivre l'avancement des travaux, des consommations, des équipes

Questionnaires

écrits, proposé simultanément à l'ensemble

des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles, (Epreuve « Gestion de production » (2h))

+ Entretien technique avec le jury

Clôturer le chantier

Questionnaires

écrits, proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles (Epreuve « Gestion contractuelle et budgétaire» (2h))

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Questionnaire écrit, proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance, avec descriptions de situations professionnelles, (dans « Gestion de production » 2h) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Utiliser des outils bureautiques

Questionnaire écrit, proposée simultanément à l'ensemble des candidats réalisée en salle informatique sur word avec internet, à partir d'un dossier de chantier (Epreuve « Gestion contractuelle et budgétaire» (2h))

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités sont principalement :

- la réalisation d'ouvrages d'art (ponts, viaducs, quais)
- la réalisation de tunnels et de tranchées couvertes
- la réalisation de gros œuvre en génie civil (barrages, bâtiments industriels publics)
- la réalisation de travaux d'infrastructures en génie civil (tramway, éoliennes, entretien d'ouvrages d'art, génie civil nucléaire, hydraulique et industrielles, travaux spéciaux).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- chef de chantier
- assistant chef de chantier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le professionnel devra être titulaire d'une autorisation* d'intervention à proximité des réseaux (AIPR – Encadrant) délivrée par son employeur afin d'assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux.

- - code de l'environnement : livre V- chapitre IV : sécurité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques - section 41 : travaux à proximité des ouvrages - (partie législative)
- code l'environnement : livre V - chapitre IV : sécurité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (partie réglementaire)
- arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux et modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir suivi la formation chef de chantier Constructions industrielles et d'ouvrages d'Art dont les prérequis d'entrée dans ce parcours de formation sont :

- minimum 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur travaux publics activité génie-civil avec encadrement d'équipe
- minimum diplôme ou titre de niveau 4, en section Bac Pro TP, Bac STI2D, ou titre de Chef d'équipe TP, sans expérience professionnelle pour un parcours en contrat de professionnalisation
- minimum 1 an d'expérience professionnelle dans la fonction de chef de chantier Constructions industrielles et d'ouvrages d'Art ou génie civil, pour la VAE
- être en possession de l'AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de certification est composé au minimum de deux membres soit un binôme de professionnels (jusqu'à 4) en activité dans le secteur concerné ou l'ayant quitté depuis maximum 5 ans et 3 ans d'expérience dans le métier visé.

Base légale

Date de décision	18/11/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	11	0	100 %	—
2018	4	0	100 %	25 %
2017	6	0	100 %	67 %
2016	5	0	100 %	25 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16195

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41471

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cfcegletons.com/uploads/media/default/0001/01/f687a1aaa958ba3dfc6bf1300725324ef59179df.pdf>

Fiche officielle (France Compétences)

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	07/2022 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	32 428 €
Coût moyen par dossier	10 809 €
Durée moyenne	684 h
Période	08/2021 – 08/2024
Entreprise	66 %
France compétences	34 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.